

## ET SI VOUS AVIEZ LE CHOIX ?

Il existe plusieurs manières de vivre à proximité d'une autoroute.

Aujourd'hui, le projet de jonction est imposé par l'Office fédéral des routes (OFROU), et la population n'a pas été consultée à ce sujet. Mais si vous aviez le choix, quelle serait votre option préférée ? La jonction ? Le boulevard urbain ? La couverture du tronçon qui coupe Chavannes-près-Renens en deux ? Une autre idée ?

Le choix de l'environnement d'une commune devrait revenir à celles et ceux qui y résident.

**Du 12 février au 12 mars 2019**, les autorités de l'Ouest lausannois mettent en consultation publique le Plan Directeur Intercommunal, qui traite des principes *« concernant le transport, l'urbanisation, les espaces publics, le paysage, l'utilisation du sol, les ressources naturelles ou d'autres thèmes liés à l'aménagement du territoire [...] »*

Nous nous réjouissons de cette démarche participative, et espérons que toutes les idées exprimées par celles et ceux qui vivent à Chavannes-près-Renens pourront être entendues.

Et bien entendu, c'est avec plaisir que nous poursuivons cette discussion avec vous. N'hésitez pas à nous contacter.

*Collectif « Sauvons Chavannes » – ABAC*  
[www.abac1022.ch/collectif-sauvons-chavannes](http://www.abac1022.ch/collectif-sauvons-chavannes)

## UNE JONCTION ?



L'Office fédéral des routes (OFROU) prévoit la construction d'une nouvelle jonction autoroutière à Chavannes-près-Renens, à moins d'un kilomètre de celle de Malley, et moins de 3km de celle de Crissier.

## UN BOULEVARD URBAIN ?



À Lyon (France), un tronçon de 13km d'autoroute (soit environ Lausanne Maladière - Morges Ouest) a été déclassé en 2017, pour être transformé en boulevard urbain. La circulation y est plus fluide, et ouverte aux bus.

## UN TOIT AUTOROUTIER ?



À Saint-Denis, dans la région de Paris, la couverture en 2008 de l'autoroute A1 a permis de créer une promenade, et de réunir des quartiers auparavant séparés par l'autoroute.